CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E9169** **VALABLE JUSQU'AU** **18/02/2027**

ÉDITÉ LE 04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1970

Raison sociale : REALISATIONS BOT & GALDI

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/11/2000

Capital : 80 000

83 ROUTE DE GADAGNE
84510 CAUMONT-SUR-DURANCE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 84000 1970B00080

Siret : 702 620 808 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9008143

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 840150H1247000/001 300298/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 840150H1247000/001 300298/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 90 23 07 71 **Fax :**

Portable : 06 09 07 50 17

Responsabilité légale :
BOT JEAN-FABRICE GÉRANT(E) MAJORITAIRE / GALDI LAURENT
GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet :

E-mail : carole.bot@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 565 163 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	19/02/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/03/2026 14:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.